

**Sujet :** [INTERNET] enquete unitech

**De :** relisabeth52@laposte.net

**Date :** 13/12/2019 12:43

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire

Nous tenons à vous signaler combien nous sommes révoltés et **contre** la construction de cette usine.

En effet, habitants à moins de cent mètres, trop près de ce projet, et ayant assisté à toutes les réunions des "pours et des contres", nous ne comprenons pas que l'on puisse construire ce genre de bâtiment pour les raisons suivantes :

-sur un terrain inondable

-au cœur d'un bassin urbanisé (Suzannecourt, Thonnance, Joinville, Vecqueville...). On peut comprendre que des habitations se construisent autour d'une usine mais l'inverse est totalement irresponsable.

-N'y a-t-il pas assez d'accidents technologiques dans ces usines depuis quelques temps sachant que le feu est le pire de tous et que cette usine n'en est pas à l'abri ?

-N'avons-nous pas assez de nucléaire autour de nous avec Bure, Soulaïnes, Saint-Dizier pour nous en ajouter encore?

- M.Macron nous parle beaucoup d'**écologie** dans ses discours: où es-elle ici?

-Permettez-nous de nous interroger sur les véritables activités de ce site dont les rapports comportent beaucoup d'incertitudes et de cachoteries (au départ laverie industrielle puis nucléaire ,puis maintenance de matériels, stockages et quoi d'autre ? Arrêtons de minimiser tous les risques que cela comporte.

L'ors de la première réunion à Suzannecourt, M.Grisot nous a parlé d'un **tapis de plomb** sur le sol de l'usine pour éviter la contamination du sol par le plancher surélevé de l'usine

(Jamais de fissures?) **Saturnisme** en plus?

-Nous nous posons de sérieuses questions quant à l'utilisation des terrains encore vacants autour de ce site. Sont-ils déjà réservés?.

- On nous parle de 40 emplois, combien sont des emplois déplacés?

-En arrivant dans le département de la Haute-Marne, on peut lire sur les panneaux d'affichages: "Haute-Marne, "la vie est ici". A Joinville, "petite ville étape", " Osez Joinville", mais qui serait assez fou pour venir habiter dans une région dont l'air, l'eau, la terre seraient pollués?

Que fait-on du tourisme vert si vanté dans les guides touristiques?

- Que dire des restrictions d'eau que l'on nous impose chaque été depuis plusieurs années en sachant que la nappe phréatique s'assèche progressivement.

Le débit de 2000m3/jour date de 2015 et n'est plus d'actualité. A l'heure de l'assèchement progressif des sols, des nappes et des cours d'eau, il est inconcevable de laisser pomper ou polluer l'eau de la collectivité autant pour le présent que pour les générations futures.

Rappelons que la loi donne priorité de l'eau à l'usage des habitants.( code de l'environnement Art.L 212-1(II)

-N'oublions pas:

la vue que nous aurons chaque jour sur cette magnifique architecture ,sa hauteur, la couleur de ses bâtiments (voir plan et photo) alors que nous, habitants de Suzannecourt ,sommes sujets à l'autorisation des monuments de France.

le trafic des camions venus de toute la France et pourquoi pas des pays environnants dans notre quartier si tranquille autrefois.

le bruit de l'usine ajouté à celui de la nationale toute proche.

-Nous sommes en accord avec les 37 arguments cités dans les autres courriers.

En souhaitant de tout cœur que cette enquête et la décision finale soient de bon sens et que la sécurité et le bien-être de tous dans notre si belle région priment **contre le pouvoir de l'argent** , nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de nos sincères salutations.

M et Mme RESLINGER

12 rue du Petit Bois

Suzannecourt

-